- Charte des parents des élèves de l'école Saint Joseph de Montfavet –

Vous avez choisi d'inscrire votre enfant à l'école Saint Joseph. Nous vous remercions de cette confiance.

Ce choix vous engage à :

- Respecter les règles élémentaires de politesse à l'égard de l'ensemble du personnel de l'école (à l'oral comme à l'écrit)
- Accepter les sanctions éducatives décidées par les enseignants au bénéfice des élèves.
- Ne pas pénétrer dans l'établissement sans y avoir été autorisé, soit par le chef d'établissement ou par un enseignant.
- Respecter les choix pédagogiques de l'enseignant.
- Ne pas intervenir directement auprès des élèves en cas de conflit mais informer l'enseignant
- De même, vous référer directement à l'enseignant et/ou au chef d'établissement en cas de problème sans passer par des intermédiaires autres que des membres de l'équipe pédagogique.
- Respecter la confidentialité des échanges lors des entretiens parents/enseignants

NUL N'EST SENSE IGNORER LE REGLEMENT INTERIEUR QUE VOUS AVEZ SIGNE.

Un grand merci à la majorité des parents qui respectent cette charte aux côtés de l'équipe et qui nous font confiance. Les deux ou trois familles qui ne respecteront pas cette charte sont invitées à trouver un établissement qui fonctionnerait comme elles le souhaitent.

L'équipe pédagogique.

Signature des parents